

CAMEROON RADIO TELEVISION

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**ADDITIF N° 03 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA
SECURISATION DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION EN
CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 et 2025
EN PROCEDURE D'URGENCE**

AU LIEU DE :	LIRE :
Pièce n°1 Avis d'Appel d'Offres <u>Version française</u> 5. Coût prévisionnel Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA TTC 858 000 000 (soit TTC F CFA 286 000 000 l'année), soit par lot : <ul style="list-style-type: none"> • Lot 1 : FCFA TTC 110 000 000 (cent dix millions cinq cent mille) (pour 12 mois); • Lot 2 : FCFA TTC 50 000 000 (cinquante millions) (pour 12 mois); • Lot 3 : FCFA TTC 50 000 000 (cinquante millions) (pour 12 mois); • Lot 4 : FCFA TTC 39 000 000 (trente-neuf millions) (pour 12 mois); • Lot 5 : FCFA TTC 37 000 000 (trente-sept millions) (pour 12 mois). 13. Remise des Offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9 ^e étage porte 911, au plus tard le <u>22 mai 2023</u> à 12 heures, heure locale. 14. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le <u>22 mai 2023</u> à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses	Pièce n°1 Avis d'Appel d'Offres <u>Version française</u> 5. Coût prévisionnel Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA TTC 870 000 000 (soit TTC F CFA 290 000 000 l'année), soit par lot : <ul style="list-style-type: none"> • Lot 1 : FCFA TTC 102 000 000 (cent deux millions) (pour 12 mois); • Lot 2 : FCFA TTC 51 000 000 (cinquante-et-un millions) (pour 12 mois); • Lot 3 : FCFA TTC 53 500 000 (cinquante-trois millions cinq cent mille) (pour 12 mois); • Lot 4 : FCFA TTC 45 500 000 (quarante-cinq millions cinq cent mille) (pour 12 mois); • Lot 5 : FCFA TTC 38 000 000 (trente-huit millions) (pour 12 mois). 13. Remise des Offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9 ^e étage porte 911, au plus tard le <u>20 JUIN 2023</u> à 12 heures, heure locale. 14. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le <u>20 JUIN 2023</u> à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV,

bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Version anglaise

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

13. Submission of Bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies that is one (01) original and six (06) duplicates labelled as such should be forwarded to the CRTV's Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, situated at the 9th floor, Room 911, no later than 22 may, 2023 at 12: a.m. local time

14. Opening of bids

The opening of bids shall be done in one (01) stage. The opening of administrative, technical and financial bids shall take place on. 22 may 2023..at 1 p.m. and shall be done by the Internal Procurement Commission at CRTV in its offices on the ground floor of the CRTV TV Production Centre, Mballa II, Yaoundé.

Pièce n°3

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O.)

Critères essentiels

- 04 Superviseurs pour le lot 1

Pour chaque lot :

Lot	Nombre d'agents au minimum
1	62
2	35
3	32
4	28
5	22

5.3 Les offres rédigées en français ou en anglais en sept

dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Version anglaise

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

13. Submission of Bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies that is one (01) original and six (06) duplicates labelled as such should be forwarded to the CRTV's Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, situated at the 9th floor, Room 911, no later than 20 JUIN 2023 at 12: a.m. local time

14. Opening of bids

The opening of bids shall be done in one (01) stage. The opening of administrative, technical and financial bids shall take place on. 20 JUIN 2023 ..at 1 p.m. and shall be done by the Internal Procurement Commission at CRTV in its offices on the ground floor of the CRTV TV Production Centre, Mballa II, Yaoundé.

Pièce n°3

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O.)

Critères essentiels

- 02 Superviseurs pour le lot 1

Pour chaque lot :

Lot	Nombre d'agents au minimum
1	52
2	32
3	30
4	24
5	20

5.3 Les offres rédigées en français ou en anglais en sept

(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devront parvenir au Service des Marchés 9^e étage, porte 911, au plus tard le 22 mai 2023 à 12 heures, heure locale

5.6. Date et heure limites de dépôt des offres : Les offres, rédigées en français ou en anglais, devront être déposées à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, 9^{ème} étage, porte 911, au plus tard le 22 mai 2023 à 12 heures, heure locale.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis: L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 22 mai 2023 à 13 heures, heure locale dans les locaux de la Commission Interne de Passation des Marchés sis au rez-de-chaussée du Centre de Production de la CRTV, à Mballa II, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers porteurs d'un mandat et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

TERMES DE RÉFÉRENCE

LOT 1 : YAOUNDE

- du Centre de production TV de Mballa II, vingt et un (21) agents minimum.
 - 11 agents le jour
 - 10 agents la nuit
- maison de la radiodiffusion 5 Poste National, immeuble CMCA, Radio centre) : vingt-deux - (22) agents minimum
 - 11 agents le jour
 - 11 agents la nuit
- centre de formation professionnelle de l'audiovisuel d'Ekounou, onze (11) agents minimum ;
 - 6 agents le jour
 - 5 agents la nuit
- centre de diffusion FM /TV de Mbankolo quatre (4) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- centre d'Emission AM de Soa quatre (4) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit

(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devront parvenir au Service des Marchés 9^e étage, porte 911, au plus tard le 20 JUIN 2023 à 12 heures, heure locale

5.6. Date et heure limites de dépôt des offres : Les offres, rédigées en français ou en anglais, devront être déposées à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, 9^{ème} étage, porte 911, au plus tard le 20 JUIN 2023 à 12 heures, heure locale.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis: L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 20 JUIN 2023 à 13 heures, heure locale dans les locaux de la Commission Interne de Passation des Marchés sis au rez-de-chaussée du Centre de Production de la CRTV, à Mballa II, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers porteurs d'un mandat et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

TERMES DE RÉFÉRENCE

LOT 1 : YAOUNDE

- du Centre de production TV de Mballa II, dix-huit (18) agents minimum.
 - 9 agents le jour
 - 9 agents la nuit
- maison de la radiodiffusion 5 Poste National, immeuble CMCA, Radio centre) : dix-huit - (18) agents minimum
 - 9 agents le jour
 - 9 agents la nuit
- centre de formation professionnelle de l'audiovisuel d'Ekounou, huit (08) agents minimum ;
 - 4 agents le jour
 - 4 agents la nuit
- centre de diffusion FM /TV de Mbankolo quatre (04) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- centre d'Emission AM de Soa quatre (04) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit

TOTALsoixante-deux (62) agents minimum

LOT 2 : STATION REGIONALE CRTV DU LITTORAL A DOUALA ET DU SUD-OUEST A BUEA

- Station régionale CRTV du littoral à douala douze (12) agents minimum
 - 6 agents le jour
 - 6 agents le jour
- Centre DE DIFFUSION FM/TV de LOGBESSOU quatre (4) agent minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- Centre d'émission radio de NEW BELL (4) agent minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- Station régionale de la CRTV se BUEA et Mont Cameroun FM sept (7) agents minimum
 - 4 agents le jour
 - 3 agents la nuit
- Centre de diffusion FM Kribi ;
 - 2 agents de jour,
 - 2 agents de nuit.
- FM Kribi ;
 - 2 agents de jour
 - 2 agents de nuit

TOTALtrente-cinq (35) agents

LOT 3 STATIONS REGIONALES de L'Adamaoua à NGAOUNDERE, du Nord à GAROUA et de l'Extrême Nord à MAROUA

Stations régionales de NGAOUNDERE (8) agents minimum ;

- 4 agents le jour
- 4 agents la nuit
- Centre de diffusion FM/TV de Ngaoundéré, quatre (4) agents de minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- Station régionale Maroua, six agents (6) agents minimum
 - 3 agents le jour
 - 3 agents la nuit

TOTALcinquante-deux (52) agents minimum

LOT 2 : STATION REGIONALE CRTV DU LITTORAL A DOUALA ET DU SUD-OUEST A BUEA

- Station régionale CRTV du littoral à douala dix (10) agents minimum
 - 5 agents le jour
 - 5 agents le jour
- Centre DE DIFFUSION FM/TV de LOGBESSOU quatre (4) agent minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- Centre d'émission radio de NEW BELL (4) agent minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- Station régionale de la CRTV se BUEA et Mont Cameroun FM six (6) agents minimum
 - 3 agents le jour
 - 3 agents la nuit
- Centre de diffusion FM Kribi ;
 - 2 agents de jour,
 - 2 agents de nuit.
- FM Kribi ;
 - 2 agents de jour
 - 2 agents de nuit

TOTALtrente-deux (32) agents

LOT 3 STATIONS REGIONALES de L'Adamaoua à NGAOUNDERE, du Nord à GAROUA et de l'Extrême Nord à MAROUA

Stations régionales de NGAOUNDERE (6) six agents minimum ;

- 3 agents le jour
- 3 agents la nuit
- Centre de diffusion FM/TV de Ngaoundéré, quatre (4) agents de minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- Station régionale Maroua, six agents (6) agents minimum
 - 3 agents le jour
 - 3 agents la nuit

- Centre de diffusion FM/TV Maroua, quatre (4) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- Station régionale de Garoua, six (6) agents minimum
 - 3 agents le jour
 - 3 agents la nuit
- Centre de diffusion FM/TV de Garoua, quatre (4) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit

TOTALtrente-deux (32) agents minimum.

LOT4 : STATIONS REGIONALES CRTV DE L'Ouest à BAFOUSSAM et CRTV Nord-Ouest à BEMENDA

- Station régional CRTV de Bafoussam, huit (8) agents minimum ;
 - 4 agents le jour
 - 4 agents la nuit
- POALA FM, quatre (04) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit

Centre de diffusion FM/TV de Bafoussam, quatre (4) agents minimum

- 2 agents le jour
- 2 agents la nuit

- Station régionale CRTV de Bamenda, huit (8) agents minimum
 - 4 agents le jour
 - 4 agents la nuit
- Centre de diffusion FM/TV de Bamenda, quatre (4) agents minimum ;
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit

TOTALVingt-huit (28) agents minimum

LOT 5 : STATIONS REGIONALES CRTV Est à BERTOUA et CRTV Sud à EBOLOWA

- Station régionale CRTV de Bertoua, huit (08) agents minimum ;
 - 4 agents de jour,
 - 4 agents de nuit.
- Centre de diffusion FM/TV de Bertoua, quatre (04) agents minimum ;
 - 2 agents de jour

- Centre de diffusion FM/TV Maroua, quatre (4) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit
- Station régionale de Garoua, six (6) agents minimum
 - 3 agents le jour
 - 3 agents la nuit
- Centre de diffusion FM/TV de Garoua, quatre (4) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit

TOTALtrente (30) agents minimum.

LOT4 : STATIONS REGIONALES CRTV DE L'Ouest à BAFOUSSAM et CRTV Nord-Ouest à BEMENDA

- Station régional CRTV de Bafoussam, six (6) agents minimum ;
 - 3 agents le jour
 - 3 agents la nuit
- POALA FM, quatre (04) agents minimum
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit

Centre de diffusion FM/TV de Bafoussam, quatre (4) agents minimum

- 2 agents le jour
- 2 agents la nuit

- Station régionale CRTV de Bamenda, six (6) agents minimum
 - 3 agents le jour
 - 3 agents la nuit
- Centre de diffusion FM/TV de Bamenda, quatre (4) agents minimum ;
 - 2 agents le jour
 - 2 agents la nuit

TOTAL.....Vingt-quatre (24) agents minimum

LOT 5 : STATIONS REGIONALES CRTV Est à BERTOUA et CRTV Sud à EBOLOWA

- Station régionale CRTV de Bertoua, six (06) agents minimum ;
 - 3 agents de jour,
 - 3 agents de nuit.
- Centre de diffusion FM/TV de Bertoua, quatre (04) agents minimum ;
 - 2 agents de jour

<ul style="list-style-type: none"> - 2 agents de nuit. • Station régionale CRTV d'Ebolowa, six (06) agents minimum ; - 3 agents de jour, - 3 agents de nuit. • Centre de diffusion FM/TV d'Ebolowa, quatre (04) agents minimum ; - 2 agents de jour, - 2 agents de nuit. <p>TOTAL.....vingt-deux (22) agents minimum.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 agents de nuit. • Station régionale CRTV d'Ebolowa, six (06) agents minimum ; - 3 agents de jour, - 3 agents de nuit. • Centre de diffusion FM/TV d'Ebolowa, quatre (04) agents minimum ; - 2 agents de jour, - 2 agents de nuit. <p>TOTAL.....vingt (20) agents minimum.</p>
---	--

AU LIEU DE

5.J Cadre du Devis Estimatif Et Quantitatif

N°	Désignation	Unité	Qte	P.U Par mois	Total 2023	Total 2024	Total 2025	Total	
LOT1	YAOUNDE								
I	CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II								
01	Vigile de jour	U	10						
02	Vigile de nuit	U	11						
03	Superviseur	U	2						
04	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1						
	Sous total I								
II	MAISON DE LA RADIO (Poste national, FM 94, CMCA, Radio Centre)								
01	Vigile de jour	U	11						
02	Vigile de nuit	U	11						
03	Superviseur	U	2						

04	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1					
	Sous total 2							
III	CFPA D'EKOUNOU							
III1	Vigile de jour	U	5					
III2	Vigile de nuit	U	6					
III3	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1					
	Sous total 3							
IV	CENTRE DE DIFFUSION DE MBANKOLO							
IV.1	Vigile de jour	U	2					
IV.2	Vigile de nuit	U	2					
	Sous total 4							
V	CENTRE D'EMISSION RADIO DE SOA							
V, 1	Vigile de jour	U	2					
V, 2	Vigile de nuit	U	2					
	Sous total 5							
	TOTAL HORS TAXES PAR MOIS (ST1 +ST 2+ST3+ST4+ST5)							
	TOTAL HORS TAXES Pour douze (12) mois							
	TVA (19,25%)							
	IR (2,2%TTC ou 5,5%TTC)							
	MONTANT TTC							
	NAP							
Lot2	STATIONS REGIONALES CRTV DOUALA ET BUEA							

I	MAISON DE LA RADIO A DOUALA								
I1	Vigile de jour	U	6						
I2	Vigile de nuit	U	6						
I3	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1						
	Sous total 1								
II	CENTRE DE DIFFUSION FM TV LOGBESSOU								
II1	Vigile de jour	U	2						
II2	Vigile de nuit	U	2						
	Sous total 2								
III	CENTRE D'EMISSION DE NEW BELL								
III1	Vigile de jour	U	2						
III2	Vigile de nuit	U	2						
	Sous total 3								
IV	CENTRE BUEA ET MONT CAMEROUN FM								
IV1	Vigile de jour	U	3						
IV2	Vigile de nuit	U	4						
IV3	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1						
	Sous total 4								
V	CENTRE DE DIFFUSION DE KRIBI								
V.1	Vigile de jour	U	2						
V.2	Vigile de nuit	U	2						
	Sous total 5								
VI	FM KRIBI								

VI.1	Vigile de jour	U	2					
VI.2	Vigile de nuit	U	2					
	Sous total 6							
	TOTAL HORS TAXES PAR MOIS (ST1 +ST 2+ST3+ST4+ST5+ST6)							
	TOTAL HORS TAXES Pour douze (12) mois							
	TVA (19,25%)							
	IR (2,2%TTC ou 5,5%TTC)							
	MONTANT TTC							
	NAP							
LOT3	STATIONS REGIONALES NGAOUNDERE GAROUA MAROUA							
I	MAISON DE LA RADIO à NGAOUNDERE							
I.1	Vigile de jour	U	4					
I.2	Vigile de nuit	U	4					
I.3	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1					
	Sous total 1							
II	CENTRE DE DIFFUSION FM TV DE NGAOUNDERE							
II.1	Vigile de jour	U	2					
II.2	Vigile de nuit	U	2					
	Sous total 2							

III	MAISON DE LA RADIO A GAROUA							
III.1	Vigile de jour	U	3					
III.2	Vigile de nuit	U	3					
III.3	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1					
	Sous total 3							
	CENTRE DE DIFFUSION FM TV DE GAROUA							
IV.1	Vigile de jour	U	2					
IV.2	Vigile de nuit	U	2					
	Sous total 4							
V	MAISON DE LA RADIO MAROUA							
V.1	Vigile de jour	U	3					
V.2	Vigile de nuit	U	3					
V.2	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1					
	Sous total 5							
VI	CENTRE DE DIFFUSION FM TV DE MAROUA							
VI.1	Vigile de jour	U	2					
VI.2	Vigile de nuit	U	2					
	Sous total 6							
	TOTAL HORS TAXES PAR MOIS (ST1 +ST 2+ST3+ST4+ST5+ST6)							
	TOTAL HORS TAXES Pour douze (12) mois							
	TVA (19,25%)							

	IR (2,2%TTC ou 5,5%TTC)							
	MONTANT TTC							
	NAP							
LOT4	STATIONS REGIONALES DE BAFOUSSAM et CRTV BAMENDA							
I	MAISON DE LA RADIO à BAFOUSSAM							
I.1	Vigile de jour	U	4					
I.2	Vigile de nuit	U	4					
I.3	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1					
	Sous total 1							
II2	POALA FM							
II.1	Vigile de jour	U	2					
II.2	Vigile de nuit	U	2					
	Sous total 2							
III	CENTRE DE DIFFUSION FM TV BAFOUSSAM							
III.1	Vigile de jour	U	2					
III.2	Vigile de nuit	U	2					
	Sous total 3							
IV.	MAISON DE LA RADIO BAMENDA							
IV.1	Vigile de jour	U	4					
IV.2	Vigile de nuit	U	4					
IV.3	Communication (Emetteur récepteur ou	U	1					

	téléphone portable)							
	Sous total 4							
V	CENTRE DE DIFUSION FM TV DE BAMENDA							
V.1	Vigile de jour	U	2					
V.2	Vigile de nuit	U	2					
	TOTAL HORS TAXES PAR MOIS (ST1 +ST2+ST3+ST4)							
	TOTAL HORS TAXES Pour douze (12) mois							
	TVA (19,25%)							
	IR (2,2%TTC ou 5,5%TTC)							
	MONTANT TTC							
	NAP							
LOT5	STATIONS REGIONALES CRTV BERTOUA ET CRTV EBOLOWA							
I	MAISON DE LA RADIO BERTOUA							
I.1	Vigile de jour	U	4					
I.2	Vigile de nuit	U	4					
I.3	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1					
	Sous total 1							
II.1	CENTRE DE DIFFUSION FM TV DE BERTOUA							
II.2	Vigile de jour	U	2					
II.3	Vigile de nuit	U	2					
	Sous total 2							
III	MAISON DE LA RADIO à EBOLOWA							

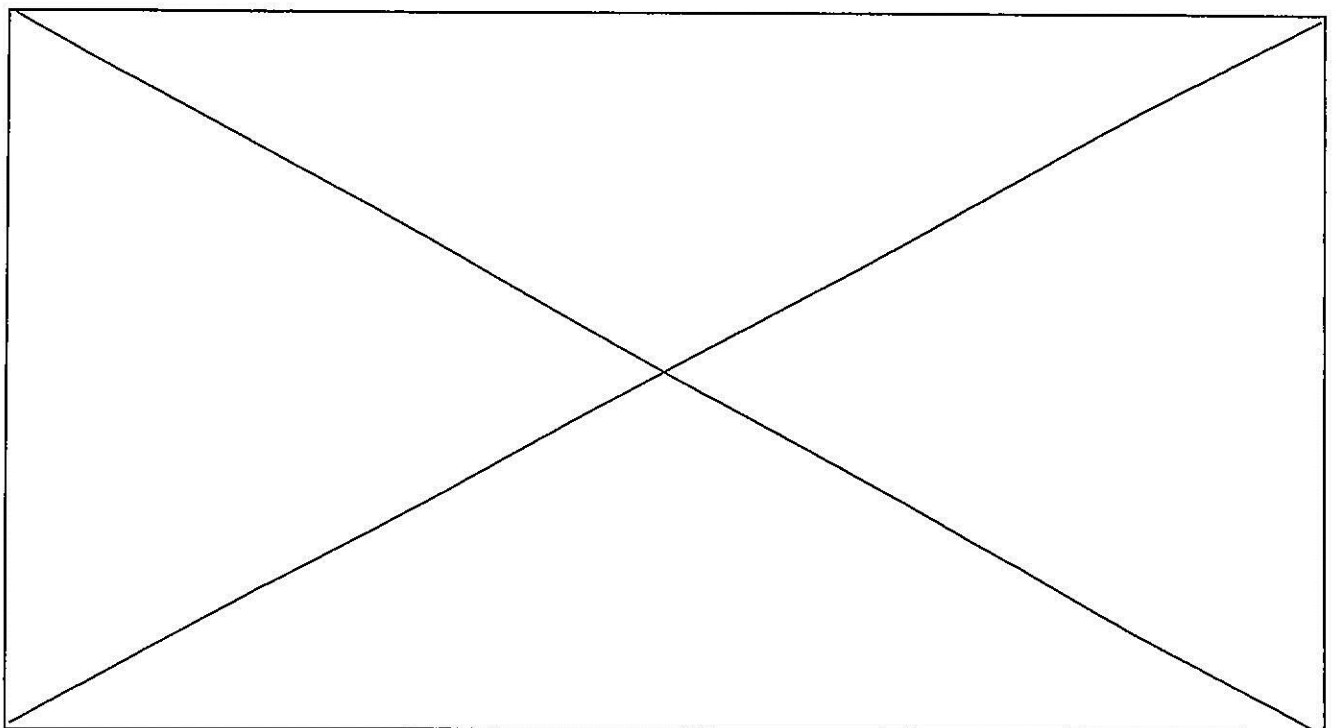
III.1	Vigile de jour	U	3					
III.2	Vigile de nuit	U	3					
III.3	Communication (Emetteur récepteur ou téléphone portable)	U	1					
	Sous total 3							
IV	CENTRE DE DIFFUSION FM TV D'EBOLOWA							
IV.1	Vigile de jour	U	2					
IV.2	Vigile de nuit	U	2					
	TOTAL HORS TAXES PAR MOIS (ST1 +ST 2+ST3)							
	TOTAL HORS TAXES Pour douze (12) mois							
	TVA (19,25%)							
	IR (2,2%TTC ou 5,5%TTC)							
	MONTANT TTC							
	NAP							

GRILLE D'EVALUATION

N°	CRITERES	SOUS-CRITERES	EVALUATION	
			OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre (02 sous critères validés font un OUI)	Lisibilité Reliure (spirale) Agencement		1
2	La preuve d'avoir déjà exécuté au moins deux Marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années, avec les documents justificatifs (copies de Marchés ou Lettre-commande première et dernière page signées et enregistrées, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces Marchés). N.B. : chaque référence vaut un OUI	Produire au moins deux marchés similaires au cours des cinq dernières années.		2
3	Qualifications du personnel employé. Joindre tous documents justificatifs et s'agissant de la santé physique et physiologique, tout dossier	Aptitudes physiques fourchette des âges des vigiles		
		Plus de 70% des effectifs d'agents âgés de 24 à 44 ans		

<p>médical détenu par le soumissionnaire et attestant que son personnel fait régulièrement l'objet d'un suivi médical. La présence de ce dossier médical déterminera l'évaluation des rubriques concernées.</p> <p>Pour la moralité, la présence de fiche de renseignement et de l'extrait du casier judiciaire du personnel déterminera l'évaluation.</p> <p>- 04 Superviseurs pour le lot 1 Pour chaque lot :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Lot</th> <th>Nombre d'agents au minimum</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>62</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>22</td> </tr> </tbody> </table> <p>N.B. : la validation des 2/3 des sous-critères entraîne un OUI pour le critère</p>	Lot	Nombre d'agents au minimum	1	62	2	35	3	32	4	28	5	22	<p>(produire une liste des agents avec les copies de Carte d'Identité)</p>		
	Lot	Nombre d'agents au minimum													
	1	62													
	2	35													
	3	32													
	4	28													
	5	22													
<p>Produire le certificat médical pour les superviseurs et 10% des agents signé par un médecin de l'administration publique</p>															
<p>Connaissances professionnelles :</p>															
<p>Niveau d'études :</p>															
<p>CEP ou plus pour les agents (diplômes certifiés conformes)</p>															
<p>BEPC ou plus pour les superviseurs et 10% des agents (diplômes certifiés conformes)</p>															
<p>Formation professionnelle suivie et stages (produire les CV datés et signés pour les superviseurs et 10% des agents)</p>															
<p>Moralité (extrait de casier judiciaire des responsables et 10% des agents)</p>															
<p>4</p> <p>Méthodes et moyens d'intervention (les indiquer pour les objectifs de dissuasion, d'enrayement et de rétablissement de la confiance)</p>	<p>DISSUASION</p>														
	<p>Tenue jaune réglementaire des agents de gardiennage (produire un échantillon photo)</p>														
	<p>Matériel de sécurité portatif : lister le matériel de sécurité et produire les justificatifs de son appartenance conformément aux TDR (facture certifiée du matériel de sécurité : tenue de travail, chaussures de travail, matraque, Talky-Walky ou</p>														

	téléphone portable par site, imperméable, sifflet et pull-over).		
	L'organisation du poste de travail		
	ENRAYEMENT		
	Système d'alerte		
	Méthode d'intervention de l'équipe sur le site		
	Equipement d'intervention		
	Temps d'intervention de l'équipe de secours et d'information des forces de l'ordre ≤10 min		
	RETABLISSEMENT DE LA CONFIANCE		
	Présence d'une méthodologie		
	Etablissement des causes ayant conduit à l'incident		
	Propositions concrètes et leurs matérialisations pour éviter la récurrence.		
5	Attestation de visite de chaque site signée sur l'honneur accompagnée d'un rapport avec photos.		
	TOTAL		



5.J Cadre du Devis Estimatif Et Quantitatif

LOT 1 : YAOUNDE

N°	DESIGNATION	QTE	NBRE MOIS	PU/MOIS	PRIX TOTAL
1	CPTV MBALLA II				
	VIGILE JOUR	9	12		
	VIGILE NUIT	9	12		
	SUPERVISEUR	1	12		
	COMMUNICATIONS	1	12		
2	MAISON DE LA RADIO YAOUNDE				
	VIGILE JOUR	9	12		
	VIGILE NUIT	9	12		
	SUPERVISEUR	1	12		
	COMMUNICATIONS	1	12		
3	IFCPA EKOUNOU				
	VIGILE JOUR	4	12		
	VIGILE NUIT	4	12		
	COMMUNICATIONS	1	12		
4	CENTRE DE DIFFUSION MBANKOLO				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
5	CENTRE D'EMISSION DE SOA				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
	PRIX TOTAL HORS TAXES				
	TVA				
	IR (2,2% ET 5,5%)				
	NAP				
	TTC				-

RECAPITULATIF POUR LES 36 (TRENTE-SIX) MOIS

MONTANT DE L'OFFRE	TRANCHE FERME	TRANCHE CONDITIONNELLE N°1	TRANCHE CONDITIONNELLE N°2	TOTAL
PRIX TOTAL HORS TAXES				
TVA				
IR (2,2% ou 5,5%)				
NAP				

TTC				
-----	--	--	--	--

LOT 2 : DOUALA, BUEA, KRIBI

N°	DESIGNATION	QTE	NBRE MOIS	PU/MOIS	PRIX TOTAL
1	MAISON DE LA RADIO DOUALA				
	VIGILE JOUR	5	12		
	VIGILE NUIT	5	12		
	EMETTEUR	1	12		
2	CENTRE DE DIFFUSION FM TV LOGBESSOU				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
3	CENTRE D'EMISSION DE NEW BELL				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
4	CENTRE BUEA ET MONT CAMEROUN FM				
	VIGILE JOUR	3	12		
	VIGILE NUIT	3	12		
	COMMUNICATION	1	12		
5	CENTRE DE DIFFUSION DE KRIBI				
	VIGILE JOUR	2	6		
	VIGILE NUIT	2	6		
6	FM KRIBI				
	VIGILE JOUR	2	6		
	VIGILE NUIT	2	6		
	PRIX TOTAL HORS TAXES				
	TVA				
	TTC				

RECAPITULATIF POUR LES 36 (TRENTE-SIX) MOIS

MONTANT DE L'OFFRE	TRANCHE FERME	TRANCHE CONDITIONNELLE N°1	TRANCHE CONDITIONNELLE N°2	TOTAL
PRIX TOTAL HORS TAXES				
TVA				
IR (2,2% ou 5,5%)				
NAP				
TTC				

LOT 3 : NGAOUNDERE, GAROUA, MAROUA

N°	DESIGNATION	QTE	NBRE MOIS	PU/MOIS	PRIX TOTAL
1	MAISON DE LA RADIO à NGAOUNDERE				
	VIGILE JOUR	3	12		
	VIGILE NUIT	3	12		
	EMETTEUR	1	12		
2	CENTRE DE DIFFUSION FM TV DE NGAOUNDERE				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
3	MAISON DE LA RADIO A GAROUA				
	VIGILE JOUR	3	12		
	VIGILE NUIT	3	12		
	EMETTEUR	1	12		
4	CENTRE DE DIFFUSION FM TV DE GAROUA				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
5	MAISON DE LA RADIO MAROUA				
	VIGILE JOUR	3	12		
	VIGILE NUIT	3	12		
	COMMUNICATION	1	12		
6	CENTRE DE DIFFUSION FM TV DE MAROUA				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
	PRIX TOTAL HORS TAXES				
	TVA				
	TTC				

RECAPITULATIF POUR LES 36 (TRENTE-SIX) MOIS

MONTANT DE L'OFFRE	TRANCHE FERME	TRANCHE CONDITIONNELLE N°1	TRANCHE CONDITIONNELLE N°2	TOTAL

PRIX TOTAL HORS TAXES				
TVA				
IR (2,2% ou 5,5%)				
NAP				
TTC				

LOT 4 : BAFOUSSAM ET BAMENDA

N°	DESIGNATION	QTE	NBRE MOIS	PU/MOIS	PRIX TOTAL
1	MAISON DE LA RADIO à BAFOUSSAM				
	VIGILE JOUR	3	12		
	VIGILE NUIT	3	12		
	COMMUNICATION	1	12		
2	POALA FM				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
3	CENTRE DE DIFFUSION FM TV BAFOUSSAM				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
4	MAISON DE LA RADIO BAMENDA				
	VIGILE JOUR	3	12		
	VIGILE NUIT	3	12		
	COMMUNICATION	1	12		
5	CENTRE DE DIFUSION FM TV DE BAMENDA				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
	PRIX TOTAL HORS TAXES				
	TVA				
	TTC				

RECAPITULATIF POUR LES 36 (TRENTE-SIX) MOIS

MONTANT DE L'OFFRE	TRANCHE FERME	TRANCHE CONDITIONNELLE N°1	TRANCHE CONDITIONNELLE N°2	TOTAL
PRIX TOTAL HORS TAXES				
TVA				

IR (2,2% ou 5,5%)				
NAP				
TTC				

LOT 5 : EBOLOWA ET BERTOUA

N°	DESIGNATION	QTE	NBRE MOIS	PU/MOIS	PRIX TOTAL
1	MAISON DE LA RADIO BERTOUA				
	VIGILE JOUR	3	12		
	VIGILE NUIT	3	12		
	EMETTEUR	1	12		
2	CD FM/TV BERTOUA				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
3	MAISON DE LA RADIO EBWA				
	VIGILE JOUR	3	12		
	VIGILE NUIT	3	12		
	EMETTEUR	1	12		
4	CD FM/TV EBOLOWA				
	VIGILE JOUR	2	12		
	VIGILE NUIT	2	12		
	PRIX TOTAL HORS TAXES				
	TVA				
	IR				
	NAP				
	TTC				

RECAPITULATIF POUR LES 36 (TRENTE-SIX) MOIS

MONTANT DE L'OFFRE	TRANCHE FERME	TRANCHE CONDITIONNELLE N°1	TRANCHE CONDITIONNELLE N°2	TOTAL
PRIX TOTAL HORS TAXES				
TVA				
IR (2,2% ou 5,5%)				
NAP				
TTC				

GRILLE D'EVALUATION

N°	CRITERES	SOUS-CRITERES	EVALUATION	
			OUI	NON

1	Présentation générale de l'offre (02 sous critères validés font un OUI)	Lisibilité		1												
		Reliure (spirale)														
		Agencement														
2	La preuve d'avoir déjà exécuté au moins deux Marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années, avec les documents justificatifs (copies de Marchés ou Lettre-commande première et dernière page signées et enregistrées, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces Marchés). N.B. : chaque référence vaut un OUI	Produire au moins deux marchés similaires au cours des cinq dernières années.		2												
3	<p>Qualifications du personnel employé. Joindre tous documents justificatifs et s'agissant de la santé physique et physiologique, tout dossier médical détenu par le soumissionnaire et attestant que son personnel fait régulièrement l'objet d'un suivi médical. La présence de ce dossier médical déterminera l'évaluation des rubriques concernées.</p> <p>Pour la moralité, la présence de fiche de renseignement et de l'extrait du casier judiciaire du personnel déterminera l'évaluation.</p> <p>- 02 Superviseurs pour le lot 1</p> <p>Pour chaque lot :</p> <table border="1" data-bbox="284 1444 588 1727"> <thead> <tr> <th>Lot</th> <th>Nombre d'agents au minimum</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>20</td> </tr> </tbody> </table>	Lot	Nombre d'agents au minimum	1	52	2	32	3	30	4	24	5	20	Aptitudes physiques fourchette des âges des vigiles		
		Lot	Nombre d'agents au minimum													
		1	52													
		2	32													
		3	30													
		4	24													
		5	20													
		Plus de 70% des effectifs d'agents âgés de 24 à 44 ans (produire une liste des agents avec les copies de Carte d'Identité)														
		Produire le certificat médical pour les superviseurs et 10% des agents signé par un médecin de l'administration publique														
		Connaissances professionnelles :														
Niveau d'études :																
CEP ou plus pour les agents (diplômes certifiés conformes)																
BEPC ou plus pour les superviseurs et 10% des agents (diplômes certifiés conformes)																
Formation professionnelle suivie et stages (produire les CV datés et signés pour les superviseurs et 10% des agents																

	N.B. : la validation des 2/3 des sous-critères entraîne un OUI pour le critère	Moralité (extrait de casier judiciaire des responsables et 10% des agents)		
<p style="text-align: center;">4</p> <p>Méthodes et moyens d'intervention (les indiquer pour les objectifs de dissuasion, d'enrayement et de rétablissement de la confiance</p>	DISSUASION			
	Tenue jaune réglementaire des agents de gardiennage (produire un échantillon photo)			
	Matériel de sécurité portatif : lister le matériel de sécurité et produire les justificatifs de son appartenance conformément aux TDR (facture certifiée du matériel de sécurité : tenue de travail, chaussures de travail, matraque, Talky-Walky ou téléphone portable par site, imperméable, sifflet et pull-over).			
	L'organisation du poste de travail			
	ENRAYEMENT			
	Système d'alerte			
	Méthode d'intervention de l'équipe sur le site			
	Equipement d'intervention			
	Temps d'intervention de l'équipe de secours et d'information des forces de l'ordre ≤10 min			
	RETABLISSEMENT DE LA CONFIANCE			
	Présence d'une méthodologie			

	N.B. : la validation des 2/3 des sous-critères entraîne un OUI pour le critère	Moralité (extrait de casier judiciaire des responsables et 10% des agents)		
<p style="text-align: center;">4</p> <p>Méthodes et moyens d'intervention (les indiquer pour les objectifs de dissuasion, d'enrayement et de rétablissement de la confiance</p>		DISSUASION		
		Tenue jaune réglementaire des agents de gardiennage (produire un échantillon photo)		
		Matériel de sécurité portatif : lister le matériel de sécurité et produire les justificatifs de son appartenance conformément aux TDR (facture certifiée du matériel de sécurité : tenue de travail, chaussures de travail, matraque, Talky-Walky ou téléphone portable par site, imperméable, sifflet et pull-over).		
		L'organisation du poste de travail		
		ENRAYEMENT		
		Système d'alerte		
		Méthode d'intervention de l'équipe sur le site		
		Equipement d'intervention		
		Temps d'intervention de l'équipe de secours et d'information des forces de l'ordre ≤10 min		
		RETABLISSEMENT DE LA CONFIANCE		
		Présence d'une méthodologie		

		Etablissement des causes ayant conduit à l'incident		
		Propositions concrètes et leurs matérialisations pour éviter la récurrence.		
5		Attestation de visite de chaque site signée sur l'honneur accompagnée d'un rapport avec photos.		
		TOTAL		

Yaoundé le, 05 JUIN 2023

LE DIRECTEUR GENERAL,



CHAREDSINDONGO

REPUBLICAINE DE LA REPUBLIQUE CAMEROUNAISE
 COMMISSION DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
 AR 11/0
 CENTRE REGIONAL DE REGULATION DU CAMEROUN
 Dossier Arrivé N° 1059
 07 JUIN 2023